

Séance du 2 septembre 2025

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Rivière-Bleue, MRC de Témiscouata, tenue le deux septembre 2025, à 19 h 30, à la salle du conseil municipal, et à laquelle sont présents : les conseillères Mesdames, Thérèse Beaugard, Véronique Bossé, Claudine Marquis, Lyne Patry et Christiane Roy, le conseiller Monsieur Yves Gagné, formant quorum sous la présidence de Monsieur Claude H. Pelletier, maire.

Mesdames Claudie Levasseur, directrice générale, Marie-Eve Nadeau, adjointe de direction, Nadye Michaud, trésorière, Nancy Morin, inspectrice en urbanisme, Vanessa Landry, adjointe administrative ainsi que Messieurs Stéphane Lepage, contremaître des services techniques et Gino Dubé, technicien en loisirs assistent à la présente séance.

Vingt-quatre (24) personnes sont présentes dans l'assistance.

1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Claude H. Pelletier, maire, déclare la séance ouverte.

25-09-155

2.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Madame Thérèse Beaugard, que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis, tout en laissant le point « *Affaires nouvelles* » ouvert aux discussions.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

25-09-156

3. DÉROGATION MINEURE 2025-03 CADASTRE 5 904 896

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure a été déposée relativement au lot 5 904 896, sur le chemin Brissette à Rivière-Bleue.

ATTENDU QUE la dérogation demandée vise à autoriser un chalet dont la superficie est de 46.85 m² et la longueur minimale de la plus petite façade sera de 5.49 mètres au lieu de 6 mètres. Selon le règlement de zonage 2015-364, la superficie au sol minimale autorisé est de 60 m².

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'Urbanisme à la suite de sa rencontre du 5 août 2025 recommande au conseil municipal d'accorder cette dérogation mineure sans condition.

Il est proposé et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Rivière-Bleue accorde à Monsieur Carl Labrecque, chemin Brissette à Rivière-Bleue la dérogation demandée.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

25-09-157

4.- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 AOÛT 2025

Il est proposé par la conseillère Madame Véronique Bossé, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 août 2025 soit accepté tel que rédigé par la directrice générale.

QUE le président de cette séance et la directrice générale sont autorisés à signer ledit procès-verbal.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

5.- SUIVI

La directrice générale, Madame Claudie Levasseur, dépose un rapport mensuel des activités passées et de celles à venir.

25-09-158

5.1- Dépôt et approbation du suivi administratif et l'engagement des employés

Il est proposé et résolu à l'unanimité que ce conseil reçoive et approuve le rapport de la directrice générale portant sur l'engagement d'employés occasionnels, au cours du mois d'août 2025, nécessaire à la poursuite des activités de la Municipalité.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

5.2 Dépôt et approbation du suivi administratif

Il est proposé et résolu à l'unanimité que ce conseil reçoive et accepte le rapport de la directrice générale portant sur le suivi administratif du mois d'août 2025.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

25-09-159

6.- DÉPÔT, RATIFICATION ET ADOPTION DES COMPTES

Il est proposé par la conseillère Madame Lyne Patry, que ce conseil ratifie le paiement des dépenses effectuées au cours du dernier mois,

inscrites sur le bordereau numéro Sc-25-013, totalisant une somme de 7 463,82 \$ (chèques numéro 10844 à 10855), le bordereau des transferts électroniques des salaires numéro TÉ-25-007 totalisant une somme de 138 579,57 \$ (fichiers no 1316 à 1326), le bordereau de paiement directs Pd-25-013, totalisant une somme de 179 985,90 \$ (fichiers no 504828 à 504902) ainsi que sur le bordereau des prélèvements électroniques numéro PÉ-25-007 totalisant une somme de 121 607,79 \$ (paiements no 5563 à 5620).

QUE ce conseil approuve la liste des comptes à payer inscrits sur le bordereau numéro Sc-25-014, totalisant une somme de 3 133,51 \$ (chèques numéro 10856 à 10859) ainsi que sur le bordereau de paiements direct Pd-25-014, totalisant une somme de 116 117,30 \$ (fichiers no 504 903 à 504 966) et autorise le paiement des déboursés inscrits.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

7.- PROJET DE RÉSOLUTIONS

25-09-160

7.-1 Participation à des rencontres et activités

Il est proposé et résolu à l'unanimité que ce conseil autorise :

- Madame Claudie Levasseur, Directrice générale à assister au colloque annuel – zone 11, qui se déroulera à Saint-Mathieu-de-Rieux le 11 septembre prochain;

QUE ce conseil défraie les coûts des repas et des déplacements, si nécessaire des membres du conseil municipal et du personnel qui participeront à ces activités, le tout suivant les modalités prévues aux règlements numéros 2013-339 et 2014-357 *ÉTABLISSANT UN TARIF APPLICABLE AU CAS OÙ DES DÉPENSES SONT OCCASIONNÉES POUR LE COMPTE DE LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE.*

La proposition est acceptée à l'unanimité.

25-09-161

7.-2 Autorisation à présenter une demande de subvention à Patrimoine Canada pour le Festival du Bootlegger

Il est proposé et résolu à l'unanimité que la Municipalité mandate et autorise Madame Marie-Eve Nadeau, adjointe de direction, pour présenter une demande d'aide de subvention à Patrimoine Canada pour le Festival du Bootlegger.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

25-09-162

7.-3 Motion de félicitations – Membres du service incendie

Une motion de félicitations et de reconnaissance est proposée par tous les membres de ce conseil à l'égard des membres du service incendie de Rivière-Bleue pour l'organisation et la participation au 51^e Tournoi annuel de l'Association des pompiers de l'Est-du-Québec qui s'est tenu à Packington les 29 et 30 août derniers.

Lors du tournoi, cinq pompiers de notre brigade ont reçu une médaille pour souligner leurs fidèles années de service au sein de notre communauté, Monsieur Ricky Lavoie et Madame Ariane Plourde comptent 5 ans de service, Messieurs Frédéric Lahey et Patrick Lahey comptent 15 ans de service et Monsieur Daniel Plourde quant à lui compte 25 ans de service. Nous tenons à les remercier et mentionner l'importance de leur implication dans notre milieu.

Félicitations aux pompiers de Rivière-Bleue pour l'excellence de leur travail au cours de la dernière année.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

25-09-163

7.-4 Autorisation de dépôt d'une demande d'aide financière au programme Nouveaux horizons

ATTENDU QUE le local utilisé par le Cercle des Fermières riveraines appartient à la Municipalité;

ATTENDU QUE ce local situé dans l'Église de Rivière-Bleue nécessite des améliorations;

Il est proposé par la conseillère Madame Christiane Roy, que ce conseil autorise Madame Marie-Eve Nadeau à faire le dépôt d'une demande de subvention au programme Nouveaux horizons pour l'amélioration du local du Cercle des Fermières riveraines.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

25-09-164

7.-5 Désignation d'une émissaire pour le respect des directives du Ministère de la Langue française

ATTENDU QUE la municipalité de Rivière-Bleue a adopté une directive particulière relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle ;

ATTENDU QUE le Ministère de la Langue française demande qu'un ou une émissaire soit désigné afin de veiller au respect et à la

mise en œuvre des dispositions liées à l'exemplarité de l'État dans son organisme;

EN CONSÉQUENCE il est proposé et résolu à l'unanimité que ce conseil autorise la directrice générale, Madame Claudie Levasseur, à signer tous les documents relatifs ainsi qu'à désigner un ou une émissaire et un ou une aide-émissaire.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

25-09-165

7.-6 Engagement d'un nouvel apprenti pompier

ATTENDU QUE le directeur du service incendie, Monsieur Gino Fortin, a reçu la demande de Monsieur Jason Morin intéressé à devenir membre du service incendie;

ATTENDU QUE cette demande a fait l'objet d'une analyse par les membres du conseil d'administration du service incendie et ces derniers recommandent à la Municipalité l'engagement de Monsieur Jason Morin, à titre d'apprenti pompier;

Il est proposé et résolu à l'unanimité que la Municipalité entérine la décision du conseil d'administration du service incendie et procède à l'engagement de Monsieur Jason Morin à titre d'apprenti pompier.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

8.- AFFAIRES NOUVELLES

Aucun autre sujet de discussion n'est ajouté suite aux précédents échanges.

9.- PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions sont formulées à la suite des précédents échanges.

10.- CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19 h 55, tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, le maire Monsieur Claude H. Pelletier, déclare la séance close et lève l'assemblée.

Je, Claudie Levasseur, directrice générale, certifie que les crédits nécessaires au paiement des dépenses réalisées et engagées dont il est fait mention dans le présent procès-verbal sont disponibles.

Directrice générale

En signant le procès-verbal, Claude H. Pelletier, maire, est réputé avoir approuvé et signé chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Maire